



Discours Annick Girardin

Conseil commun de la Fonction publique

Mardi 6 décembre 2016

Mesdames et messieurs,

Bonjour à tous,

Le Conseil commun d'aujourd'hui prolonge les échanges que nous avons eus depuis ma prise de fonction, il y a maintenant plus de 10 mois. Ils ont été nombreux, soit en bilatéral, soit, comme aujourd'hui, collectivement.

Et je ne mentionne pas toutes les réunions que vous avez régulièrement tant avec mon Cabinet qu'avec les services placés sous mon autorité.

Vous commencez à me connaître, il ne vous aura pas échappé que je crois aux vertus du dialogue social. Dialoguer est impératif que l'on soit d'accord ou pas.

Vous savez également quel est mon attachement et mon ambition pour la fonction publique surtout dans une période où elle ne cesse d'être attaquée et caricaturée.

Je n'ai pas besoin de revenir sur certaines annonces du candidat désigné par la droite, chacun ici les a en tête et chacun peut se faire son opinion.

Vous m'avez, dans cette enceinte ou dans d'autres, interpellée sur mon rôle de ministre de la fonction publique. Je l'ai toujours dit et le répète devant vous, la Fonction publique est une richesse pour notre pays. C'est la colonne vertébrale de notre modèle social fondé sur l'entraide et la solidarité.

Comptez sur moi pour combattre les attaques démagogiques contre les fonctionnaires et pour défendre comme il se doit les trois versants de la Fonction publique et le statut qui encadre les fonctionnaires.

Comptez sur moi pour rappeler la nécessité de maintenir un service public de qualité pour tous nos concitoyens, notamment les plus fragiles d'entre eux.

Comptez sur moi enfin pour rappeler aux fonctionnaires qu'ils ont été entendus et reconnus par le gouvernement.

Entendus car le dialogue social n'a jamais été rompu, et reconnus car ce gouvernement a mené une politique de revalorisation de leurs carrières et de leur salaire.

Ce discours a d'ailleurs été porté au plus haut niveau de l'Etat.

Le 17 novembre dernier, à Lyon, à l'occasion d'une session de « Ma fonction publique se réinvente », le Président de la République a tenu un discours de défense de la Fonction publique. Il a rappelé l'importance de la Fonction publique dans notre pays, facteur de « cohésion de la nation ».

Il a rappelé qu'être fonctionnaire, « c'est avoir le visage de la solidarité et de l'action ». Il a également rappelé - et je crois que c'est ce qu'il faut retenir - que le statut, loin d'être « immuable », devait évoluer pour s'adapter aux nouveaux enjeux de notre époque.

C'est ce que nous faisons avec vous depuis mon arrivée au ministère de la Fonction publique.

Car j'ai la conviction chevillée au corps que le service public ne peut pas être une variable d'ajustement. Il nous faut la protéger et ne rien céder aux discours caricaturaux qui l'abiment.

Il nous faut résister à ces tendances schizophrènes qui demandent plus de service public mais moins de fonctionnaires.

Il nous faut également résister aux discours démagogiques venus des extrêmes et qui veulent nous faire croire que la fermeture des frontières permettrait de résoudre tous nos maux et de raser gratis demain.

Quelle est la cohérence de prétendre soutenir les fonctionnaires tout en promettant à d'autres catégories sociales de baisser les impôts et les dépenses publiques ?

Aujourd'hui, se développe une pensée magique qui consiste à dire pêle-mêle: « on sort les sortants, on sort de l'Union Européenne, on sort de l'euro ». En surfant sur les difficultés réelles des Français et sur les failles sociales et religieuses, en prétendant revenir à un service public chimiquement pur à l'abri des frontières, c'est bien d'un discours de repli irresponsable dont le seul objectif est d'agréger les colères et les exaspérations dont il s'agit.

Ce n'est pas mon approche. Et c'est dans un esprit de dialogue, d'attachement et d'ambition pour la fonction publique – que nous partageons je le sais au-delà de nos désaccords – que j'aborde ce conseil commun.

Et malgré notre envie à tous de faire le point sur l'année écoulée, l'heure n'est pas encore au bilan. Il nous reste plusieurs mois de travail et de nombreux chantiers sur lesquels il est indispensable d'avancer.

Nombreux sont les chantiers qui nous attendent et je travaillerai avec vous jusqu'à la fin de la fonction qui m'a été confiée. Je vous proposerai au début du mois de janvier un agenda social qui définira les grandes priorités pour les mois restants.

Nous reviendrons sur la question de la lutte contre les inégalités de rémunérations entre les femmes et les hommes dans le prolongement du rapport qui sera remis en décembre par la députée Françoise Descamps-Crosnier.

Plusieurs dossiers en cours, je pense au temps de travail, à la prévention des absences, à la lutte contre les discriminations et à l'ouverture de la fonction publique, à l'Outre-Mer seront au menu de nos travaux.

Nous aurons à nous pencher sur la mise en œuvre des derniers textes relatifs au protocole parcours professionnel carrière et rémunération.

Je pense, notamment, à la revalorisation des filières sociales et de celles de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je vous ferai des propositions prochainement sur l'engagement pris quant à la carrière sur deux grades ou encore sur la question du passage du C en B.

Nous examinerons également les derniers textes de la loi relative à la déontologie et droits et obligations des fonctionnaires.

Nous aurons, enfin, l'occasion de travailler sur la préparation des élections professionnelles de 2018 et sur le bilan de la situation de la protection sociale complémentaire.

L'agenda social des premiers mois sera donc chargé, ce dont je me réjouis, et je compte sur vous pour que nous puissions l'appréhender de la façon la plus transparente possible.

L'agenda social du reste de l'année dépendra bien évidemment du résultat des élections présidentielle et législatives. Je rappelle sur ce point que l'engagement d'un rendez-vous salarial avant l'été a été pris.

Passons maintenant à l'ordre du jour. Cette séance est principalement consacrée à deux grands thèmes : l'ordonnance relative au CPA et à la santé et sécurité et trois textes importants d'application de la loi déontologie. Je sais qu'il y a des points de difficulté et je suis là pour en parler avec vous.

Je vous laisse donc la parole pour un tour de table et vous indique que je devrais vous quitter à 12H30 pour des contraintes d'agenda.

Je vous remercie